

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 30 septembre 2024

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°6

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Code général de la fonction publique dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant la vacance au tableau des effectifs de nombreux postes suite aux mouvements de personnel intervenus depuis un an (départs, recrutements, avancements de grade...), il est proposé de procéder à la suppression des postes permanents suivants :

Nature du poste	Fillière	Catégorie	Grade	Ouvert contractuel	Quotité créée (35e)	Quotité créée (1°)	Date délibération	Référence délibération
Poste permanent	Animation	B	Animateur principal 2e classe	N	35,0/35	1	28/06/2021	7
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	N	35,0/35	1	28/06/2021	7
Poste permanent	Animation	B	Animateur principal 2e classe	N	35,0/35	1	02/03/2020	11
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	N	35,0/35	1	24/06/2019	9
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur	N	35,0/35	1	26/06/2017	9
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique	N	35,0/35	1	19/12/2007	1
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	N	35,0/35	1	19/05/2014	5
Poste permanent	Médoco-sociale	C	ATSEM principal 2e classe	N	35,0/35	1	15/04/2013	5
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	N	35,0/35	1	14/11/2012	7
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	N	35,0/35	1	23/02/2011	11
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise	N	35,0/35	1	25/03/2009	14
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif	N	35,0/35	1	14/11/2007	2
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif	N	35,0/35	1	25/04/2007	2
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique	N	35,0/35	1	27/09/2006	2
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique	N	35,0/35	1	13/12/2005	1
Poste permanent	Technique	B	Technicien principal 1ère classe	N	35,0/35	1	27/06/2022	11
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	N	35,0/35	1	26/06/2023	7
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	N	35,0/35	1	15/05/2017	4

Considérant également la nécessité de disposer d'un agent en capacité d'assurer la sûreté et la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux ou autres espaces de la collectivité, de veiller à la protection des personnes et des biens, de contribuer à la prévention et la gestion des risques et de contrôler la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs et considérant la carence de candidatures d'adjoints techniques principaux qualifiés et expérimentés, il est proposé de procéder à la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Considérant, par ailleurs, la difficulté de recruter des fonctionnaires ou des lauréats de concours, dans un contexte de perte d'attractivité de la fonction publique territoriale, il est proposé de permettre, en cas de postes rendus vacants (suite à mutation, démission, départ en retraite...), le recours à des agents contractuels dans les conditions fixées à l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique dans l'hypothèse d'une impossibilité de pourvoir les postes permanents, identifiés ci-dessous, par des fonctionnaires ou lauréats de concours :

Nature du poste	Filière	Catégorie	Grade	Date délibération	Référence délibération	Quotité créée (35e)	Quotité créée (1 ^{er})	Cas recours contractuel autorisé
Poste permanent	Administrative	A	Attaché principal	28/06/2021	7	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	28/06/2021	7	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	A	Attaché principal	06/07/2020	9	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 2e classe	06/07/2020	9	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 2e classe	06/07/2020	9	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	02/03/2020	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Animation	C	Adjoint animation principal 2e classe	02/03/2020	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	24/06/2019	9	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	14/05/2018	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	14/05/2018	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Sportive	B	Educateur APS principal 1ère classe	14/05/2018	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	15/05/2017	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Animation	B	Animateur	07/12/2015	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	B	Technicien principal 1ère classe	11/05/2015	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	11/05/2015	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	B	Technicien	15/04/2013	5	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	B	Technicien principal 1ère classe	21/03/2012	23	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	B	Technicien principal 2e classe	28/09/2011	13	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	B	Technicien principal 2e classe	23/02/2011	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	23/02/2011	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise principal	28/04/2010	3	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	28/04/2010	3	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	28/04/2010	3	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	24/02/2010	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise	25/03/2009	14	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 2e classe	27/06/2022	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 1ère classe	27/06/2022	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	27/06/2022	11	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise principal	26/09/2022	4	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	A	Attaché	27/03/2023	7	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	A	Attaché	25/05/2011	9	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 2e classe	26/06/2023	7	28,0/35	0,80	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 2e classe	26/06/2023	7	28,0/35	0,80	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	26/06/2023	7	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 2e classe	25/09/2023	7	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	19/02/2024	8	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise principal	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Médico-sociale	C	ATSEM principal 1ère classe	24/06/2024	6	31,5/35	0,90	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Administrative	A	Attaché principal	24/06/2024	6	35,0/35	1	L.332-14 CGFP
Poste permanent	Technique	C	Agent de maîtrise principal			35,0/35	1	L.332-14 CGFP

Les agents contractuels, qui seraient recrutés dans le respect de la procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, bénéficieraient de contrats à durée déterminée d'une durée d'un an, éventuellement prolongés dans la limite d'une durée totale de deux ans, si au terme de la première année de contrat, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

L'autorité territoriale serait chargée de déterminer le niveau de diplôme attendu pour le poste, dans le respect du niveau minimum requis par les décrets portant statut particulier, et, le cas échéant, le niveau minimum d'expérience professionnelle dans le secteur.

L'autorité territoriale serait également chargée de déterminer le niveau de rémunération des agents contractuels en référence obligatoirement aux échelles indiciaires des grades de recrutement, compte tenu, notamment, des fonctions occupées, de la qualification requise pour l'exercice des fonctions et du niveau d'expérience des agents.

Considérant, enfin :

- le départ d'un animateur principal de 2^{ème} classe en charge de la gestion du relais petite enfance ;
- le départ d'un adjoint administratif en charge de fonctions d'assistance administrative ;
- le départ d'un apprenti en charge de fonctions de secrétariat ;
- l'intégration d'un agent détaché sur des fonctions d'assistance administrative ;
- l'avancement de grade de plusieurs agents dans le prolongement de la délibération n°6 du 24 juin 2024 ;

il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PROPOSITIONS

Vu l'avis émis par le comité social territorial réuni en session ordinaire le 30 septembre 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la suppression des postes listés dans le premier tableau de l'exposé des motifs ;
- de procéder à la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet ;
- d'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public pour les postes listés dans le deuxième tableau de l'exposé des motifs dans les conditions de l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique en cas d'impossibilité de pourvoir, par des fonctionnaires ou lauréats de concours, les postes permanents rendus vacants et de préciser que, dans cette hypothèse, leur rémunération serait calculée par référence à l'échelle indiciaire de leur grade de recrutement ;
- d'approuver le tableau des effectifs annexé au présent projet de délibération.

Il est précisé que les crédits sont disponibles au chapitre 012 – « charges de personnel » du budget 2024.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 3 octobre 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Brigitte SCHINDLER



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 21
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 20 septembre 2024
- Convocation distribuée le : 20 septembre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 4 octobre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 15 novembre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme Nadine CADET M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Pierre BRUNE à Mme Marie LOZINGUEZ
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Nadine CADET
- Mme Aurore DEL MANCINO à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Claire MALARY à M. Francis VOGIN

EXCUSÉE

Mme Aïcha MENZRI

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Brigitte SCHINDLER

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Brigitte SCHINDLER



Le Maire,


Michel BREUILLE